

INKANTER

Samedi 18 décembre 2021



RETRAIT DES BACS INDIVIDUELS DE TRI POUR LE BOURG DE SAINT-THÉGONNEC

Les 18 et 20 décembre, des permanences sont organisées dans la commune pour venir retirer des bacs individuels pour le tri et pour les ordures ménagères.

Début décembre, les usagers concernés par ces bacs ont reçu un courrier leur expliquant les modalités pratiques de retrait.

Pour toute information : Morlaix Communauté Service Collecte et Valorisation des Déchets

0 800 130 132



BOÎTES AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

Une boîte aux lettres du Père Noël est installée depuis le 6 décembre, dans les 2 cœurs de bourg de la commune afin que les enfants puissent y déposer leurs courriers.

Le Père Noël viendra les relever avec ses lutins. N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom et adresse pour qu'ils puissent répondre.



APRÈS-MIDI JEUX AVEC LA LUDOTHÈQUE

le **mercredi 21 décembre** de 16h45 à 18h45 à la salle des associations. Gratuit.

CABINET DENTAIRE

Le nouveau cabinet dentaire ouvrira ses portes le 31 janvier 2022 avec 2 dentistes.

Il n'est pour le moment pas possible de prendre rendez-vous, ni au cabinet, ni en mairie.

Nous vous tiendrons informé dès que les prises de rdv seront disponibles sur Doctolib.



RETRAIT DU CADEAU DE NAISSANCE

Les parents des bébés nés entre janvier et juin 2021, qui n'ont pas pu venir à la cérémonie de remise des cadeaux de naissance le samedi 2 octobre peuvent venir retirer leur présent en mairie de Saint-Thégonnec.

BORNE TACTILE À L'OFFICE DE TOURISME

Depuis quelques jours, une borne numérique est installée sur la devanture de l'Office de Tourisme.

Cette borne, accessible 24h24 et mise à jour régulièrement, permet de donner des informations aux touristes mais également à la population locale.

Cette borne présente les diverses activités sur la Baie de Morlaix et les Monts d'Arrée : agenda des événements, sentiers de randonnées, les restaurants, les hôtels, les informations de dernière minute.



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MAIRIES

À l'occasion des fêtes de fin d'années les mairies seront fermées :

- **Mairie de Saint-Thégonnec** : les vendredis 24 et 31 décembre de 14h à 17h.
- **Mairie de Loc-Éguiner-Saint-Thégonnec** : le mardi 28 et le vendredi 31 décembre.

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Les représentants des associations peuvent, dès à présent, venir retirer dans l'une des deux mairies un dossier de demande de subvention.

Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner en format papier uniquement, pour le **25 janvier 2022**, au plus tard. **Ils doivent être dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y joindre impérativement un RIB.** Indiquer le numéro SIRET est également obligatoire pour obtenir le versement d'une subvention communale.

Documents aussi disponibles en téléchargement : <http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>

BIBLIOTHÈQUE

Sélection : livres sur le thème de Noël

Atelier coloriage : prochain atelier le **mercredi 5 janvier 2022**.

Horaires durant les vacances :

Ouverture

Du mardi 21 au jeudi 23 décembre : 10h-12h et 16h-18h30

Vendredi 24 décembre : 10h-12h

Fermeture

Du vendredi 24 après midi Au lundi 3 janvier inclus

Espace bibliothèque de Loc au Ti Wanik

Le mardi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 17h.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

[f bibliothequesainthegonnecloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesainthegonnecloceguiner)



FESTIVITÉS DE NOËL RÉDUITES

Habituellement, l'équipe d'animation EPAL propose un temps festif pour Noël.

Malheureusement, encore cette année, ils sont contraints d'annuler cette après-midi au vu du contexte sanitaire actuel.

Cependant, le spectacle aura quand même lieu :

« Le Noël à Papi », le **mercredi 22 décembre** à 15h à la salle des fêtes

Lien du spectacle :

<https://link.infini.fr/noelapapi>

Le nombre de places est limité.

Les enfants inscrits ce jour-là à EPAL Ti Glas assisteront au spectacle.

Les familles qui souhaitent assister à la représentation, doivent s'inscrire

par mail ou par téléphone à EPAL Ti Glas (09 66 82 68 65 / centretiglas@gmail.com).



BROYAGE DES SAPINS

L'association Jardin de Penfô, associée à la commune de Saint-Thégonnec Loc-Éguiner, organise pour la 3ème année consécutive, une journée de broyage des sapins de Noël le **samedi 15 janvier** de 10h à 15h30 sur le parking de Ti ar re Yaouank.

Cette initiative a pour but de limiter la production de déchets.



La dépose des sapins est possible dès le 27 décembre sur le parking de Ti ar re Yaouank, jusqu'au 15 janvier à 15h30, dans l'enclos prévu à cet effet. Au-delà, vous devrez déposer votre sapin en déchetterie.

Au vu des circonstances sanitaires actuelles, vous pourrez récupérer le paillis à partir du 16 janvier. Pour rester dans la démarche zéro déchet, pensez à apporter votre propre sac ou seau.

Grâce à cette initiative locale, et même communale, vous limitez la production de CO². De plus, votre sapin est transformé gratuitement en paillis qui pourra être ensuite utilisé dans vos jardins. Le sapin n'est alors plus vu comme un déchet mais une ressource. A travers cette action, nous créons tous ensemble une économie circulaire qui va dans le sens d'un développement durable.

Partagez l'information autour de vous, trop de sapins terminent encore leur vie en déchetterie !

FEST NOZ du 31 décembre 2021 ANNULÉ

Compte tenu de la situation sanitaire, des incertitudes qu'elle soulève et de l'incompatibilité des danses bretonnes avec les gestes barrières, le conseil d'administration de Bloaz-Nevez et le groupe Amnesty-International de Morlaix **se doivent d'annuler** pour la deuxième année consécutive le grand Fest-Noz du 31 décembre. Il est organisé depuis 31 ans au profit de la défense des droits humains et rassemble plus de 1000 personnes dans la salle des fêtes de Saint-Thégonnec chaque année.

COVID-19 - Numéro vert pour la vaccination à domicile des personnes âgées

Afin d'améliorer la vaccination contre la Covid-19 chez les personnes de plus de 80 ans, un nouveau numéro vert a été mis en place pour faciliter la prise de rendez-vous de la vaccination à domicile ou chez un professionnel de santé.

Le **numéro vert 0 800 730 957**, accessible gratuitement, tous les jours, de 6h à 22h permet aux personnes de plus de 80 ans de prendre rendez-vous (première ou deuxième injection ou dose de rappel).

PERMANENCES EN MAIRIE DE SAINT-THÉGONNEC

Port du masque obligatoire

Assistante sociale

Judi 6 janvier 2022 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

Mission locale du Pays de Morlaix

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous au 02 98 15 15 50.

Conciliateur de justice

Le vendredi 7 janvier 2022 de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Thégonnec.

QUAND LES CALVAIRES S'ILLUMINENT

Le Calvaire Monumental de Plougastel-Daoulas sera illuminé les samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 décembre à 19h.

Au programme : marchés de Noël, musique celtique, fanfare...

<http://www.7calvaires.fr/>

URBANISME – Saisine par Voie Électronique

Pour réaliser vos demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration de Travaux...), votre commune met à votre disposition, à compter du 1^{er} janvier 2022, un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible. Ce service concerne l'ensemble des communes membres de Morlaix Communauté.

Le dépôt en ligne, c'est :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos démarches, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Pour plus d'informations : <https://bit.ly/3y9QT5C>

ACCUEIL DE PROXIMITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

Depuis le **10 septembre 2021**, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois, de 14h à 17h, des **agents des Impôts** proposent un accueil en mairie de Saint-Thégonnec, sur rendez-vous, afin d'aider les particuliers et entreprises à accomplir l'ensemble de leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...).

Pour prendre rendez-vous, connectez-vous à votre « espace particulier » sur le site impots.gouv.fr, ou simplement par la page d'accueil de ce site, ou en appelant la mairie.



INFLUENZA AVIAIRE

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place des mesures.

Voir les mesures à mettre en place :

<https://link.infini.fr/aviaire2021>



PASS CULTURE

Le « Pass Culture », qui offre 300 euros à dépenser pour les jeunes de 18 ans, va être étendu à partir du 1^{er} janvier aux adolescents de plus de 15 ans. Les jeunes qui en font la demande pourront bénéficier de 20 euros l'année de leurs 15 ans, 30 euros l'année de leurs 16 ans et 30 euros l'année de leurs 17 ans.

Au total, le dispositif permet aux jeunes d'avoir accès à 380 euros de produits et activités culturelles.

Plus d'info sur <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15312>

